



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Cabinet du Préfet

Privas, le 10 juillet 2013

Le préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les maires  
du département de l'Ardèche

(en communication à monsieur le sous-préfet  
de Tournon sur Rhône  
et Monsieur le sous-préfet de Largentière)

OBJET : Pavoisement des édifices publics.

A l'occasion de la fête nationale, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le dimanche 14 juillet 2013.

Il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

le Préfet,

Bernard GONZALEZ